

Mise à disposition électronique anticipée du taux AT/MP : un service de Net-entreprises proposé en exclusivité aux déclarants DSN

Grâce aux données renseignées mensuellement dans la DSN, les déclarants bénéficient depuis hier d'un service exclusif : leurs taux d'accidents du travail (AT) et de maladies professionnelles (MP) leur ont été communiqués par email. Entreprises et tiers-déclarants ont ainsi reçu, par anticipation du courrier officiel envoyé par la Caisse d'Assurance maladie, leurs taux de cotisation pour la couverture des risques professionnels. Des envois électroniques qui sont à la fois utiles pour gérer plus efficacement ces risques, et pour aller plus loin vers la digitalisation des démarches administratives.

Un service de Net-entreprises au plus proche de la réalité des entreprises

Proposée en exclusivité aux déclarants DSN depuis 2017, la **mise à disposition électronique anticipée** du taux AT/MP a été adressée à l'ensemble des entreprises et tiers-déclarants ayant déposé une DSN à l'échéance du 5 ou du 15 décembre 2017.

Via le service AT/MP mis à disposition par Net-entreprises, les entreprises peuvent accéder de façon sécurisée à ces informations. Outre la possibilité de consulter dès aujourd'hui leurs taux AT/MP, ce service permet aussi de les intégrer automatiquement dans leurs logiciels de paie. Le déclarant peut alors paramétrer ses paies de janvier 2018, ce qui lui évite de verser à titre provisionnel les cotisations dues au titre des AT/MP sur la base du taux antérieurement applicable et limite les régularisations à effectuer en février. De la même façon, l'entreprise peut anticiper le calcul des cotisations à verser.

En plus de cette transmission effectuée en début d'année, le service mis en place par Net-entreprises **simplifie l'accès à l'information** : il permet aux déclarants de **suivre en temps réel** les sinistres récemment connus pouvant affecter le taux AT/MP à renseigner dans la paie l'année suivante. L'entreprise peut appréhender des enjeux humain et économique aussi importants que la santé et la sécurité au travail et envisager les actions de prévention adéquates.

La notification électronique de courrier officiel, un service à fort potentiel de valeur ajoutée

Si aujourd'hui les envois électroniques ne se substituent pas au courrier recommandé officiel adressé par la CNAM en début d'année, l'objectif est à terme qu'ils puissent le remplacer et avoir la même valeur juridique. Etendues à d'autres types de courrier officiel et à terme **systematisées, les notifications électroniques de courrier officiel pourront générer des économies importantes** tant pour les organismes de protection sociale que pour les entreprises étant donné le coût d'un envoi papier et le volume d'entreprises concernées. Il appartiendra alors à l'entreprise, par une démarche volontaire, d'accepter expressément cette dématérialisation de courrier officiel.

Un modèle de notifications officielles par email qui va certainement se développer pour contribuer à apporter davantage de souplesse et de facilité de gestion aux entreprises.

Ainsi, le taux du versement transport, qui concerne les établissements employant 11 salariés et plus, est à l'étude pour être transmis lui aussi par voie numérique.

Ce service de Net-entreprises illustre la capacité des organismes de la protection sociale à maintenir le cap vers toujours plus de simplification au service des entreprises. Elisabeth Humbert-Bottin, Directeur général du GIP-MDS, commente : « *Net-entreprises propose des services à forte valeur ajoutée, qui simplifient la vie des entreprises. **Net-entreprises est un socle de référence pour porter l'accélération de la dématérialisation des services.*** »

Contacts presse :

Wellcom :

[Emeline Poulolo](#)

[Gaëlle Ryoug](#)

01 46 34 60 60

GIP-MDS :

[Marie-Amélie Roguet](#)

01 58 10 47 28



À propos de Net-entreprises

Net-entreprises est la plateforme de référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales pour tous les Organismes de la protection sociale : régime général, régime des indépendants, régime agricole.

Net-entreprises.fr permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée et de bénéficier de services innovants comme la Déclaration Sociale Nominative.

Créée en 2000 par le collectif GIP-MDS (Groupement d'intérêt public – modernisation des déclarations sociales) regroupant notamment les Organismes de protection sociale, Net-entreprises compte aujourd'hui près de 4 millions d'entreprises inscrites et 38 millions de déclarations annuelles.

En plus de mutualiser les moyens et les expertises des organismes de protection sociale, Net-entreprises simplifie les obligations déclaratives des entreprises et leur propose des services ajustés à leurs besoins.

